



**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS
AU TABLEAU DE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM - AVRIL 2009

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

TENUE DES LOCAUX

✓ RÉDUIRE au minimum la quantité de matériel ou de débris encombrant les zones de travail ou produisant des poussières.

JETER tout article usé dans un contenant approprié.

JETER les chiffons huileux dans un contenant métallique recouvert.

NETTOYER sans délai toute substance déversée, observant les démarches recommandées.

Appeler des professionnels pour nettoyer le tapis mouillé en-dedans de 24 heures ou empêcher la moisissure et les bactéries de se développer dans le tapis ou dans ses couches inférieures.



✗ NE PAS SOUFFLER sur les poussières pour les enlever.
Utiliser un aspirateur ou une brosse.

Document : Guide santé sécurité sur la Qualité d'air des locaux, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, page 48..

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS